



DROIT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Faculté de droit, économie et administration
Ile du Saulcy
57000 Metz

Renseignements - inscriptions :
dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

FORMATION À
DISTANCE



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ

PRÉSENTATION

Avec 3.000 étudiants sur le site principal de Metz et le site délocalisé de Sarreguemines, la Faculté de Droit, Economie et Administration de Metz connaît une constante augmentation de ses effectifs grâce à une équipe composée d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, impliquée dans le domaine pédagogique et active dans le domaine de la recherche, et grâce à des services administratifs composés d'une vingtaine d'agents.

Située au cœur du Pays des trois frontières, point de rencontre de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne, la Faculté de droit, économie et administration de Metz propose des spécialités de Licence et de Master innovantes et adaptées à ce contexte frontalier :

- Licence professionnelle collaborateur en droit des sociétés
- M2 droit des affaires transfrontières
- M2 Procédure et fiscalité appliquée
- M2 Droit de l'urbanisme et de la construction
- M2 Droit des collectivités locales et coopération transfrontalière
- M2 Expertise statistique pour l'économie et la finance
- M2 Entreprises de l'économie sociale et solidaire
- M2 Conseil économique et contrôle organisationnel
- M2 Droit des responsabilités et de la réparation
- M2 Droit des entreprises en difficulté

Ces spécialités de haut niveau complètent le cursus universitaire des étudiants en facilitant leur prochaine insertion professionnelle, notamment par l'intervention de professionnels et par l'organisation de stages en entreprises ou dans les institutions administratives et judiciaires.

La Faculté de Droit, Economie et Administration de Metz s'est fixée comme objectif de proposer une formation diversifiée dans des domaines qui offrent des débouchés professionnels intéressants et a particulièrement à cœur de développer des relations étroites avec les partenaires institutionnels.

Elle accorde aussi une place importante à la formation continue afin de permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants qui sont en outre incités à effectuer des stages, quel que soit leur niveau d'études. S'ajoute de nombreuses formations proposées aux professionnels déjà en activité dans le cadre de la formation continue.

Enfin, la Faculté de Droit, Economie et Administration de Metz est soucieuse d'offrir aux étudiants l'opportunité d'acquérir une expérience internationale en intégrant les programmes ERASMUS ou BCI (Canada et Etats-Unis), et en bénéficiant des partenariats et des conventions de double diplômes (Allemagne, Etats-Unis, Kazakhstan, Royaume-Unis).

EN CHIFFRES



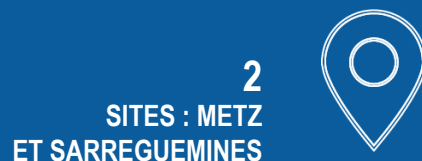
60
ENSEIGNANTS



30
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS



250
ENSEIGNANTS
VACATAIRES



2
SITES : METZ
ET SARREGUEMINES



3000
ÉTUDIANTS

COORDINATRICE DU PROGRAMME DE FORMATION ET INTERVENANTE

Madame Nadine DANTONEL-COR

Professeure de droit public à l'Université de Lorraine

UFR droit, économie et administration de Metz

Membre de l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE)

Membre du conseil scientifique du Groupement de Recherches sur l'administration locale en Europe (GIS-GRALE), Paris 1.

Nadine DANTONEL-COR est Professeure de droit public à l'Université de Lorraine, directrice-adjointe à l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE) et membre du conseil scientifique du Groupement de Recherches sur l'administration locale en Europe (GIS-GRALE), Paris 1.

Elle est spécialisée en droit des collectivités territoriales et en droit administratif. Ses travaux de recherche portent plus particulièrement sur les évolutions du droit des collectivités territoriales et de la libre administration des collectivités territoriales, plus particulièrement sur la coopération intercommunale et ses relations avec les communes, les départements, les régions. Elle s'intéresse aux aspects institutionnels et matériels du droit des collectivités territoriales.



Concernant le développement économique local, elle a été membre et rapporteur de plusieurs jurys de thèses. Elle a publié plusieurs articles sur les compétences des collectivités territoriales et des intercommunalités dans le domaine du développement économique.

Elle est l'auteur d'un ouvrage *Fiches d'institutions administratives*, dont la seconde édition a été publiée en 2025 par les éditions Ellipses.

DERNIÈRE PUBLICATION SUR LE DROIT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Code général des collectivités territoriales commenté. Berger-Levrault, mai 2024, 1900 pages. ISBN 978-2-7013-2171-4

CONTEXTE

La formation proposée a trait au droit du développement économique des collectivités territoriales. Les intervenants sont des universitaires, des praticiens du droit de développement économique qui feront part de leur expérience du terrain, et des avocats ou magistrats qui se focaliseront sur les problèmes contentieux de l'intervention économique locale et sur les risques juridiques.

L'objectif consiste à former des développeurs économiques, qui soient des experts mettant en œuvre des stratégies pour faciliter l'ancrage des entreprises sur leur territoire, et les accompagner juridiquement.

DATES ET HORAIRES

- **VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026** (de 9h à 13h et 14h à 17h)
- **VENDREDI 9 OCTOBRE 2026** (de 9h à 13h et 14h à 17h)
- **VENDREDI 16 OCTOBRE 2026** (de 9h à 13h et 14h à 17h)

ORGANISATION

La formation s'adresse aux personnes intéressées par le droit du développement économique.

Elle concerne les étudiants qui souhaitent bénéficier d'une formation spécialisée et complémentaire à leurs diplômes en vue de la passation de concours dans la fonction publique, notamment territoriale, ou de l'intégration par voie contractuelle dans une collectivité territoriale (étudiants de LAP, M1 ou M2, droit, économie, gestion).

La formation s'adresse également aux élus locaux, aux agents publics territoriaux ou étatiques qui souhaitent compléter leurs compétences par l'étude de règles juridiques qui sont de plus en plus complexes. En effet, la compétence de développement économique des collectivités territoriales se renforce et s'enrichit progressivement, dans un contexte de prise en compte de la différenciation territoriale. Les collectivités territoriales sont de véritables développeurs économiques de leur territoire, en tant qu'animateurs, facilitateurs ou partenaires, y compris comme actionnaires, ce qui implique l'adoption de prises de décisions judicieuses et cohérentes, afin d'éviter les risques juridiques et financiers.

La formation peut également intéresser les salariés du secteur privé, qui travaillent sur le développement économique local en lien avec les collectivités territoriales et qui souhaitent mieux comprendre l'articulation des compétences des collectivités territoriales et les règles juridiques qui s'imposent.

La formation se déroulera à distance sur Teams, en synchronisation, et sera ouverte à partir d'un seuil minimal de participants (10 stagiaires de formation continue minimum).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs de la formation sont les suivants :

1. Présenter les règles juridiques applicables en matière de développement économique local
2. Identifier le cadre institutionnel de la compétence « développement économique » en France et ses évolutions
3. Être capable d'alimenter la réflexion sur quelques débats contemporains :
 - les évolutions du cadre normatif au regard de la différenciation territoriale ;
 - la diversité des aides publiques et les modalités d'exercice des compétences ;
 - les limites juridiques de l'interventionnisme économique local au regard des principes juridiques et des contraintes prudentielles ;
 - les débats autour du partenariat public-public et public-privé ;
 - l'externalisation des compétences de développement économique.
4. Pouvoir faire de la prospective sur les évolutions en matière de développement économique local



CONTENU

La formation se déroulera autour de 3 journées d'interventions, elles-mêmes divisées en matinées et après-midi, avec des intervenants différents.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

DIVERSITÉ DES AIDES PUBLIQUES LOCALES EN MATIÈRE D'INTERVENTIONNISME ÉCONOMIQUE

Étude des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale dans le domaine du développement économique et complexité de la coordination des compétences.

Planification et contractualisation du développement économique local.

VENDREDI 9 OCTOBRE 2026

LIMITES JURIDIQUES ET CONTRÔLES DE L'INTERVENTIONNISME ÉCONOMIQUE LOCAL

Étude des limites juridiques de l'interventionnisme économique local : principes juridiques et contraintes prudentielles.
Contentieux des risques de l'interventionnisme économique des collectivités territoriales.
Contrôles financiers et constatation des manquements par les chambres régionales et territoriales des comptes.
Contrôle de la Commission européenne et récupération de l'aide en cas d'absence de conformité au droit de l'Union européenne.

VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

PARTENARIAT PUBLIC-PUBLIC ET PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DANS LA COMPÉTENCE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL »

Étude du partenariat entre collectivités publiques et organismes publics, et du partenariat entre les collectivités territoriales et le secteur privé.

Intervention des chambres consulaires (Chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture) dans le développement économique local.

Participation des collectivités territoriales dans le capital des sociétés d'intérêt économique (par exemple, SEM, SPL, SEMOP) et d'établissements de crédit.

Accompagnement des entreprises par l'externalisation (par exemple associations de développement local).

MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION - ATTESTATIONS

Un questionnaire d'évaluation est remis à chaque participant sur le contenu de la formation et une évaluation écrite sous la forme de QCM est organisée en fin de formation.

Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation après réussite du QCM.

COÛT DE LA FORMATION

Pour les étudiants, le coût de la formation est de **250 euros**.

Pour les autres participants non étudiants, le coût de la formation est de **1200 euros/stagiaire**.



FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION

**ILE DU SAULCY
57000 METZ**

contact : dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

www.dea.univ-lorraine.fr